



## **MINISTERE DES MINES**

## **SECRETARIAT GENERAL DES MINES**

-----

**DIRECTION GENERALE DES MINES** 

-----

DIRECTION DES EXPORTATIONS ET VALEURS

**GUICHET UNIQUE D'EXPORTATION** 

N°07005-2024MIM/SG/DGM/DEV/GUE.CC

## CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

Le Directeur des Exportations et Valeurs atteste par la présente que les substances minérales désignées ci-après :

-Pierres précieuses (Brutes): cing GRAMMES (5.00 grs) de Saphir (Bleu).

Soit au total général: cinq grammes (5.00grs) de pierres gemmes et ou méteaux précieux. Objet du dossier de déclaration n°002-24-FD en date du 02-07-2024, de LP III E N°03/E/24/PPFI/DEV/GUE du 02-07-2024, de la facture N°001-24 du 02-08-2024, de l'attestation de domiciliation N°050000224E00016 ayant été soumises au contrôle de qualité, et de certificat conformité effectué par GUICHET UNIQUE, suivant Procès-verbal de constatation et contrôle n°07005-2024MIM/SG/DGM/DEV/GUE.PVCC du 15-07-2024 sont conformes à la déclaration souscrite par Mr. SANOH MOUSSA responsible ou gérant de la société MAGUI SARL dont le siège est situé à Lot SIAE 33 Ambodifilao. Ces documents sont destinés à être exportés à l'adresse suivante:

SANOH MOUSSA Dubai France

Le pr<mark>esent certificat</mark> est délivré pour server et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 15 juillet 2024